

TD/B/39(2)/25/Add.1
TD/B/WP/81/Add.1

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT
Genève

Rapport du Groupe de travail du plan à moyen terme
et du budget-programme sur la reprise
de sa vingt-deuxième session

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le 17 septembre et le 13 octobre 1993

NATIONS UNIES
New York, 1993

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	1 - 2
I. EXAMEN DU CHAPITRE RELATIF A LA CNUCED DU PROJET DE BUDGET-PROGRAMME DE L'ONU POUR L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995 TEL QUE SOUMIS PAR LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES A L'ASSEMBLEE GENERALE	3 - 14
II. QUESTIONS DIVERSES	15 - 23
III. QUESTIONS D'ORGANISATION	24 - 26

Annexe

Composition et participation aux travaux

INTRODUCTION

1. La reprise de la vingt-deuxième session du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, les 17 septembre et 13 octobre 1993.
2. A cette occasion, le Groupe de travail a tenu trois séances plénières.

Chapitre I

EXAMEN DU CHAPITRE RELATIF A LA CNUCED DU PROJET DE BUDGET-PROGRAMME DE L'ONU POUR L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995 TEL QUE SOUMIS PAR LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES A L'ASSEMBLEE GENERALE

3. Pour l'examen de ce point, le Groupe de travail était saisi de la documentation suivante :

"Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1994-1995.
Titre IV - Coopération internationale pour le développement.
Chapitre 11A - Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement" (A/46/6 (Sect. 11A)).

4. Présentant le point de l'ordre du jour, le Président a dit que le texte explicatif initialement établi par le Secrétaire général de la CNUCED et examiné par le Groupe de travail à sa session d'avril avait servi de base au projet de budget-programme dont était maintenant saisi le Groupe de travail. Le projet de budget-programme était actuellement examiné par le CPC et le CCQAB à New York, en vue de son examen ultérieur par la Cinquième Commission. Depuis la session d'avril du Groupe de travail, d'importants changements s'étaient produits, à savoir l'arrivée à la CNUCED des programmes sur les sociétés transnationales et sur la science et la technique au service du développement.

5. Le Groupe de travail a décidé de poursuivre ses travaux en séances informelles.

Résultats des travaux du Groupe de travail

6. Le Président a dit qu'au cours de son examen du chapitre 11A, relatif à la CNUCED, du projet de budget-programme de l'ONU pour l'exercice biennal 1994-1995 tel que soumis par le Secrétaire général de l'ONU à l'Assemblée générale (A/48/6), le Groupe de travail avait noté que le projet de budget : intégrait presque toutes ses recommandations concernant la révision des projets de texte explicatif, de programme figurant dans le document TD/B/WP(XXII)/CRP.1 du 13 avril 1993; intégrait les nouveaux programmes concernant les sociétés transnationales et la science et la technique au service du développement, dont les textes explicatifs n'avaient pas été examinés par le Groupe de travail; affectait des ressources aux nouveaux programmes sur les sociétés transnationales et la science et la technique au service du développement en tenant compte de la nécessité de réaliser des économies d'échelle.

7. Le Groupe de travail avait en outre noté que les nouvelles restrictions applicables aux services de conférence avaient amoindri la capacité du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires de s'acquitter de façon efficiente et effective de leurs responsabilités. Ces restrictions touchaient plus particulièrement les services de traduction et d'interprétation.

8. Le Groupe de travail a demandé que le Conseil du commerce et du développement prie le Secrétaire général de la CNUCED de passer en revue, à l'occasion de ses consultations mensuelles, tous les aspects relatifs à la

fourniture d'installations et de services de conférence en vue de faire des propositions concrètes pour améliorer la situation actuelle. Il a noté que ces propositions devraient tenir compte de l'actuelle situation financière de l'Organisation des Nations Unies.

9. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a déploré le peu de temps imparti à l'examen du budget, en particulier eu égard aux actuelles difficultés budgétaires. Il a instamment demandé à la CNUCED de chercher les moyens de réaliser des économies en ces temps d'austérité.

10. Le représentant du Népal, parlant au nom des pays les moins avancés, a dit qu'en 1990, l'Assemblée générale avait décidé d'affecter spécifiquement à la Division des PMA un certain nombre de postes en tant que ressources additionnelles, compte tenu de l'élargissement considérable du mandat confié à la CNUCED par la Conférence de Paris, de la nécessité de s'occuper d'un nombre sensiblement accru de PMA et de la priorité élevée attachée au programme de travail relatif aux PMA. On ne voyait pas très bien dans quelle mesure l'effectif actuel de la Division des PMA intégrait ces ressources additionnelles. Compte tenu des incidences possibles du gel des recrutements qui avait été décidé, est-ce que la CNUCED envisageait de demander une exception à ce gel ? Les PMA assuraient le Secrétaire général de la CNUCED de leur soutien à cet égard, à la Cinquième Commission et ailleurs.

11. Il était profondément préoccupant de constater que des responsabilités supplémentaires avaient été imposées à un certain nombre d'administrateurs de haut niveau au secrétariat de la CNUCED, y compris à la Division des PMA. Cela ne devait pas entraîner une dilution des efforts concernant le suivi du Programme d'action.

12. Le Directeur de la Division des services d'appui aux programmes et des services de gestion a dit qu'il était vrai que certains fonctionnaires de la Division des PMA travaillaient également dans le domaine de l'atténuation de la pauvreté, mais qu'il y avait une corrélation très étroite entre les deux secteurs de travail. Deux postes d'administrateur de niveau P.2/P.3 étaient actuellement vacants à la Division des PMA, mais le recrutement était en cours, avec l'examen des candidatures nationales, et il ne serait pas nécessaire de demander une dérogation au gel des recrutements.

13. Le représentant du Nigéria a dit que les questions concernant les pays en développement et les pays africains en particulier devaient, dans les activités de la CNUCED, bénéficier de la priorité élevée escomptée.

14. Le représentant de la Finlande a remercié le secrétariat des assurances fournies, au cours des discussions informelles du Groupe de travail, sur l'exécution des tâches définies en fonction de l'Engagement de Carthagène, d'Action 21 et des travaux ultérieurs du Conseil concernant l'environnement, plus particulièrement le commerce et l'environnement.

Chapitre II

QUESTIONS DIVERSES

Consultations du Secrétaire général de la CNUCED sur le rôle et les fonctions du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme

15. Le Directeur de la Division des services d'appui aux programmes et des services de gestion a informé le Groupe de travail que le secrétariat, en consultation avec le Président du Groupe de travail, rédigeait actuellement un document de base pour les consultations. La version initiale de ce document serait distribuée aux délégations, puis révisée en fonction de leurs observations. Il importait de conclure les consultations d'ici à la fin de l'année, bien avant la prochaine session du Groupe de travail.

16. Le représentant du Pérou est convenu que le mandat du Groupe de travail devrait être achevé avant la prochaine session du Groupe. Les consultations sur ce mandat devraient être ouvertes à tous les Etats membres intéressés.

17. Le Conseiller juridique principal a dit que le mandat, une fois approuvé par les participants aux consultations du Secrétaire général, pourrait être appliqué à titre provisoire en attendant d'être formellement adopté par le Conseil du commerce et du développement.

Elargissement de la composition du Groupe de travail

18. Le représentant du Pérou, appuyé par le représentant de l'Argentine, a dit que le Groupe latino-américain et caraïbe apprécierait que la composition du Groupe de travail puisse être élargie de façon à permettre à davantage de pays de son Groupe d'en devenir membres.

19. Le représentant de la Norvège a dit que de plus en plus de pays du Groupe B souhaitaient devenir membres du Groupe de travail. L'essentiel était de préserver la possibilité pour tout Etat membre intéressé de participer aux réunions du Groupe de travail.

20. Le Président a dit que la question de l'élargissement de la composition du Groupe de travail devrait être abordée dans le cadre des consultations sur le rôle et les fonctions du Groupe de travail.

Documentation

21. Le représentant de l'Argentine a dit que les difficultés rencontrées pour établir la documentation en temps voulu dans toutes les langues officielles entravaient les travaux du Conseil et de ses organes subsidiaires. S'il s'agissait d'un problème de ressources, le Groupe de travail pourrait étudier la question d'un accroissement des ressources allouées aux services compétents. S'il s'agissait d'un problème de gestion, le secrétariat devrait prendre les mesures nécessaires. En tout état de cause, il fallait régler le problème.

22. Le Secrétaire du Conseil du commerce et du développement a dit que les problèmes concernaient à la fois la CNUCED et l'ONUG, mais que la situation s'était particulièrement aggravée avec la crise financière de l'Organisation. Le Conseil avait adopté des règles concernant la documentation et le renvoi de réunions dans sa résolution 352 (XXXIV).

23. Le Président a dit que la question devrait être examinée par le Conseil ou à l'occasion des consultations du Secrétaire général de la CNUCED, mais que toute incidence financière résultant de ces discussions devrait être examinée par le Groupe de travail.

Chapitre III

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Bureau

24. Le Bureau du Groupe de travail à la reprise de sa vingt-deuxième session était tel qu'initialement élu à la séance d'ouverture de la vingt-deuxième session, le 5 avril 1993, et se composait donc comme suit :

Président : M. Michael Mugliston (Australie)

Vice-Président/Rapporteur : M. José Perez Gabilondo (Argentine)

B. Adoption de l'ordre du jour

25. A la première partie de la reprise de sa session, le 17 septembre 1993, le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour de la reprise de sa session, qui se lisait comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Examen du chapitre relatif à la CNUCED du projet de budget-programme de l'ONU pour l'exercice biennal 1994-1995 tel que soumis par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'Assemblée générale
3. Questions diverses

C. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil
du commerce et du développement

26. A sa 102ème séance plénière, le 13 octobre 1993, le Groupe de travail a décidé que le rapport sur la reprise de sa vingt-deuxième session serait établi et distribué après la clôture de la session, sous l'autorité du Vice-Président/Rapporteur.

Annexe

COMPOSITION ET PARTICIPATION AUX TRAVAUX 1/

1. Les Etats membres de la CNUCED ci-après, membres du Groupe de travail, étaient représentés à la session :

Allemagne	Japon
Argentine	Népal
Australie	Nigéria
Bulgarie	Pérou
Chine	Philippines
Egypte	Pologne
Etats-Unis d'Amérique	République-Unie de Tanzanie
Fédération de Russie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Finlande	Venezuela
Inde	

2. Les autres Etats membres de la CNUCED ci-après, non membres du Groupe de travail, étaient représentés en tant qu'observateurs à la session :

Algérie	Liban
Autriche	Madagascar
Bangladesh	Malaisie
Belgique	Mexique
Costa Rica	Myanmar
Danemark	Norvège
Equateur	Pays-Bas
Espagne	Sénégal
France	Slovaquie
Hongrie	Suisse
Irlande	Thaïlande
Italie	Tunisie

1/ La liste des participants porte la cote TD/B/WP/INF.28/Rev.1.